



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 30 AVRIL 2009



ÉTATS FINANCIERS

Exercice terminé le 30 avril 2009

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	1
ÉTATS FINANCIERS :	
État des résultats	2
État de l'évolution des actifs nets	3
Bilan	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 à 16



RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du Conseil des gouverneurs de
l'Université de Moncton

Nous avons vérifié le bilan de l'Université de Moncton au 30 avril 2009 ainsi que les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Université de Moncton au 30 avril 2009 ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

LeBlanc Nadeau Bujold

Comptables Agréés

Dieppe, Nouveau-Brunswick
Le 27 juillet 2009

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 30 avril

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Revenus :		
Scolarité		
Temps complet	24 655 306 \$	24 926 712 \$
Temps partiel	3 417 183	3 668 119
Subventions provinciales		
Non-restreintes	55 980 990	52 650 000
Restreintes	7 645 404	9 629 718
Subventions fédérales	15 728 297	14 835 371
Services vendus	5 206 722	5 002 004
Revenus de placements (note 4)	(46 258)	2 688 273
Dons	1 156 671	1 234 841
Amortissement des apports reportés (note 5)	4 745 864	4 695 002
Résidences et entreprises	5 881 334	5 692 996
Autres revenus	5 514 863	5 522 004
	<u>129 886 376</u>	<u>130 545 040</u>
Dépenses :		
Académique - Enseignement		
Facultés et écoles	56 129 274	52 753 293
Éducation permanente	4 284 190	4 084 999
Recherche universitaire	9 550 104	8 474 503
	<u>69 963 568</u>	<u>65 312 795</u>
Académique - Soutien		
Bibliothèques	4 959 972	4 798 589
Études acadiennes	1 237 417	707 193
Musée acadien et Galerie d'art	395 747	393 294
Direction générale des technologies	4 774 217	4 472 979
C.E.P.S. et Aréna	694 877	684 224
Registrariat et Recrutement	2 733 221	2 866 062
Autres	3 813 782	3 938 962
	<u>18 609 233</u>	<u>17 861 303</u>
Administration	<u>6 968 790</u>	<u>6 551 281</u>
Relations et développement universitaires	<u>1 272 302</u>	<u>1 204 201</u>
Services aux étudiants et étudiantes		
Général	3 964 610	4 256 043
Bourses	2 839 458	2 865 408
	<u>6 804 068</u>	<u>7 121 451</u>
Bâtiments et terrains	<u>13 708 291</u>	<u>17 205 108</u>
Amortissement	<u>6 733 915</u>	<u>6 465 493</u>
Résidences et entreprises	<u>5 169 817</u>	<u>5 330 042</u>
Ajustement à la charge pour régimes de retraite	<u>1 267 901</u>	<u>(382 628)</u>
	<u>130 497 885</u>	<u>126 669 046</u>
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	<u><u>(611 509) \$</u></u>	<u><u>3 875 994 \$</u></u>

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Exercice terminé le 30 avril

	2009				2008	
	Investis en immobilisations	Reçus à titre de dotations	Affectés, Recherche et Fiducie	Non affectés	Total	Total
Solde d'ouverture	16 387 212 \$	44 844 225 \$	2 504 948 \$	(2 828 955) \$	60 907 430 \$	51 987 434 \$
Excédent des revenus sur les dépenses (des dépenses sur les revenus)	(1 988 051)	(2 230 543)	(852 973)	4 460 058	(611 509)	3 875 994
Apports reçus à titre de dotations	0	1 724 358	0	0	1 724 358	4 381 229
Intérêts capitalisés	0	118 194	0	0	118 194	662 773
Investissement en immobilisations (note 6)	3 480 814	0	0	(3 480 814)	0	0
Redressement affecté aux années antérieures	0	2 210	0	0	2 210	0
Reclassification de soldes sans restriction externe	0	0	585 526	0	585 526	0
Affectations d'origine interne (note 6)	1 010 072	1 772	1 287 258	(2 299 102)	0	0
Solde de clôture	18 890 047 \$	44 460 216 \$	3 524 759 \$	(4 148 813) \$	62 726 209 \$	60 907 430 \$

BILAN

Au 30 avril

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
ACTIFS		
Actif à court terme		
Encaisse	17 773 466 \$	11 670 244 \$
Placements temporaires	524 347	36 610 510
Comptes à recevoir (net)		
Étudiants	233 271	165 862
Autres	1 511 429	1 985 996
Subventions à recevoir	21 089 323	24 852 092
Inventaires - Au prix coûtant	727 401	730 510
Dépenses payées d'avance	921 612	840 310
	<u>42 780 849</u>	<u>76 855 524</u>
Placements	46 339 386	49 489 188
Actif au titre des régimes de retraite (note 7)	4 625 822	5 622 757
Immobilisations, nettes (note 8)	<u>90 389 445</u>	<u>90 034 240</u>
	<u>184 135 502 \$</u>	<u>222 001 709 \$</u>
PASSIFS		
Passif à court terme		
Comptes à payer	4 821 027 \$	4 507 105 \$
Salaires et retenues salariales	7 393 044	7 252 277
Vacances à payer	4 531 773	4 237 445
Revenus reportés	946 686	35 487 869
Emprunt bancaire (note 9)	4 828 900	4 828 900
Dette à long terme échéant à moins d'un an (note 10)	744 679	992 888
	<u>23 266 109</u>	<u>57 306 484</u>
Dette à long terme (note 10)	11 985 772	12 731 091
Apports reportés (note 11)	23 514 960	28 191 397
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 5)	<u>62 642 452</u>	<u>62 865 307</u>
	<u>121 409 293</u>	<u>161 094 279</u>
Actifs nets		
Investis en immobilisations	18 890 047	16 387 212
Reçus à titre de dotations	44 460 216	44 844 225
Affectés	3 524 759	2 504 948
Non affectés	(4 148 813)	(2 828 955)
	<u>62 726 209</u>	<u>60 907 430</u>
	<u>184 135 502 \$</u>	<u>222 001 709 \$</u>

Pour le Conseil des gouverneurs,

Recteur et vice-chancelier

Vice-recteur à l'administration et
aux ressources humaines

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice termine le 30 avril

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Activités de fonctionnement		
Excédent des revenus sur les dépenses	(611 509) \$	3 875 994 \$
Éléments n'impliquant aucun mouvement d'encaisse :		
Amortissement des immobilisations	6 733 915	6 465 493
Amortissement des apports reportés (note 5)	(4 745 864)	(4 695 002)
Perte sur disposition d'immobilisations	0	86 330
	<u>1 376 542</u>	<u>5 732 815</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>2 297 030</u>	<u>941 191</u>
	<u>3 673 572</u>	<u>6 674 006</u>
Activités de financement		
Apports en espèces reçus à titre de dotations	1 842 552	5 044 002
Remboursement de la dette à long terme et emprunts	(993 528)	(1 718 291)
Apports en espèces reçus pour financer l'achat d'immobilisations	4 523 009	6 144 995
	<u>5 372 033</u>	<u>9 470 706</u>
Activités d'investissement		
Variation nette dans les activités de placements	3 149 802	(5 213 263)
Actif au titre des régimes de retraite	996 935	(770 248)
Acquisition d'immobilisations	(7 089 120)	(8 271 601)
Produit de disposition d'immobilisations	0	34 000
	<u>(2 942 383)</u>	<u>(14 221 112)</u>
Augmentation nette de l'encaisse	6 103 222	1 923 600
Encaisse au début de l'exercice	<u>11 670 244</u>	<u>9 746 644</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u><u>17 773 466 \$</u></u>	<u><u>11 670 244 \$</u></u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2009

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'Université de Moncton est l'université acadienne de langue française du Nouveau-Brunswick prenant la relève des collèges classiques qui ont contribué à sa création en 1963. L'Université de Moncton entend être un lieu privilégié de perfectionnement personnel et un instrument de développement culturel, social et économique. Sa vocation est à la fois régionale, nationale et internationale. La mission principale de l'Université de Moncton est l'enseignement, la recherche, les services à la collectivité et la créativité. Dans sa constitution actuelle, elle regroupe trois campus universitaires situés dans les trois principales régions francophones du Nouveau-Brunswick, soit à Moncton, Edmundston et Shippagan. L'Université est une entité à but non lucratif et un organisme de bienfaisance enregistré sous la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Constatation des produits

L'Université de Moncton applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets.

Les revenus de placements affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les frais de scolarité sont constatés à titre de produits dans la même période où les cours sont offerts.

Instruments financiers

Les subventions à recevoir sont classées comme « prêts et créances ». Les emprunts bancaires et les dettes à long terme sont classés comme « autres passifs financiers ». Les instruments financiers classés comme prêts et créances et autres passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le revenu ou la dépense d'intérêt est inclus à l'excédent des revenus sur les dépenses sur la durée de vie prévue de l'instrument.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2009

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers (suite)

Tous les autres instruments financiers à court terme, ainsi que les placements à long terme, sont classés comme étant « détenus à des fins de transaction » et sont portés à la juste valeur à chaque date du bilan. Toute variation de la juste valeur est enregistrée à l'excédent des revenus sur les dépenses dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent.

Les frais de transactions associés à l'acquisition et à la disposition de placements ainsi que les frais de gestion des placements sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties de la façon suivante :

- Terrains athlétiques, eau et égouts, stationnements, routes et lumières – 20 % dégressif;
- Immeubles – 5 % dégressif;
- Mobilier et équipement non informatique – 10 ans, méthode linéaire; et,
- Équipement informatique – 5 ans, méthode linéaire.

Placements

Les placements temporaires ainsi que les placements à long terme sont présentés à la valeur marchande.

Évaluation des inventaires

Les stocks pour revente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Les stocks de fournitures diverses sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Régimes de retraite des salariés

L'Université offre à ses employés et employées deux régimes de retraite à prestations définies. La charge annuelle de retraite comprend la dépense actuarielle pour les services courants et l'amortissement des gains et pertes actuariels.

À cette fin, l'Université a adopté la convention suivante :

Le coût des prestations de retraite est établi selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, à partir des hypothèses les plus probables de la direction concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés.

Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2009

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Régimes de retraite des salariés (suite)

L'excédent du gain ou de la perte actuariel net sur 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou sur 10 % de la valeur des actifs du régime du début de l'exercice, si ce dernier montant est plus élevé, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. Les durées résiduelles moyennes d'activité des salariés actifs couverts par les deux régimes maintenus par l'Université sont de 16 et 13 ans.

Hypothèses actuarielles significatives retenues par l'Université pour évaluer ses obligations au titre de prestations constituées

Taux d'actualisation	6,75 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes, à long terme	6,75 % à 7,0 %
Taux de croissance de la rémunération	3,0 %

Depuis le 1er janvier 2009, l'Université offre également à ses employées et employés un programme d'épargne-retraite volontaire et individuel, appelé Programme REÉR-UdeM. En vertu de ce programme, l'employeur contribue une part égale à celle des employées et employés qui décident d'y participer. Ces comptes REÉR deviennent la propriété exclusive des employées et employés, qui en conservent la libre disposition.

Modifications futures de conventions comptables

Au cours du prochain exercice, l'Université devra appliquer les nouvelles recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) contenues aux chapitres « 3862, Instruments financiers – information à fournir » et « 3863, Instruments financiers – présentation ». L'adoption de ces nouvelles normes ne devrait avoir aucune incidence sur les montants inscrits dans les états financiers de l'Université.

Au cours du prochain exercice, l'Université devra également appliquer les nouvelles recommandations de l'ICCA contenues au chapitre « 4470, Ventilation des charges des organismes sans but lucratif – informations à fournir ». Cette nouvelle norme exigera que l'Université donne des informations supplémentaires sur la classification et la ventilation des charges par fonction. La direction n'a pas encore évalué l'impact de ces nouvelles normes sur les états financiers.

3. MODIFICATION DE CONVENTIONS COMPTABLES

Le 1er mai 2008, l'Université a adopté le chapitre « 1535, Informations à fournir concernant le capital » du Manuel de l'ICCA. Cette norme exige que l'Université donne des informations supplémentaires sur son capital. L'adoption de cette norme n'a pas entraîné de changement dans la comptabilisation des opérations de l'Université mais a entraîné l'ajout d'une note aux états financiers (note 14).



NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2009

4. REVENUS DE PLACEMENTS

Les revenus de placements, y compris les modifications de valeurs marchandes des placements, sont comme suit :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Revenus tirés de ressources non affectées	744 563 \$	1 127 382 \$
Revenus tirés de ressources affectées :		
Fonds de recherche	5 248	22 303
Fonds de fiducie	(96 685)	54 296
Fonds de dotation	<u>(3 753 100)</u>	<u>(212 002)</u>
Total des revenus de placements gagnés au cours de l'exercice	(3 099 974)	991 979
Moins : montants reportés :		
Affectés au fonds de recherche	(373)	(1 063)
Plus : revenus de placements reconnus à même les revenus de placements reportés au cours des années précédentes :		
Fonds de fiducie	3 854	3 491
Fonds de dotation	<u>3 050 235</u>	<u>1 693 866</u>
Total des revenus de placements constatés à titre de produits	<u>(46 258) \$</u>	<u>2 688 273 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2009

5. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent l'assistance gouvernementale et les contributions d'origine externe reçues afin de financer l'acquisition d'immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Solde d'ouverture, tel que déjà établi	58 133 926 \$	59 943 860 \$
Redressement affecté aux années antérieures	4 731 381	1 471 454
Solde redressé	62 865 307	61 415 314
Plus : apports reçus sous forme d'espèces	4 523 009	6 144 995
Moins : montants amortis dans les résultats	(4 745 864)	(4 695 002)
Solde de clôture	<u>62 642 452 \$</u>	<u>62 865 307 \$</u>

Le chiffre d'ouverture des apports reportés a été redressé pour tenir compte de la capitalisation de certains travaux d'infrastructure entrepris au cours des deux années précédentes, travaux qui avaient initialement été imputés à la dépense. Ces travaux avaient été entièrement financés au moyen de subventions externes totalisant 4 928 158 \$, dont 1 509 184 \$ en 2006-2007 et 3 418 974 \$ en 2007-2008. Ces montants, moins l'amortissement afférent de 37 730 \$ en 2006-2007 et de 159 047 \$ en 2007-2008, ont donc été ajoutés au solde des apports reportés de chacune des années.

6. VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, les affectations interfonds ont été les suivantes :

1. Des fonds non affectés de 3 480 814 \$ ont été transférés au fonds des immobilisations afin de financer des achats d'immobilisations au montant de 2 487 286 \$ et pour le remboursement de 993 528 \$ sur la dette à long terme.
2. Des fonds non affectés de 2 221 924 \$ ont été transférés aux fonds de recherche, de fiducie et d'immobilisations afin de financer les dépenses futures relatives au développement professionnel (354 294 \$), des projets d'investissement en capital et des réparations relatives à certains édifices (1 119 373 \$), et des dépenses relatives à des projets spécifiques (748 257 \$).
3. Des fonds non affectés de 77 178 \$ ont été transférés aux fonds de recherche, de fiducie et de dotation afin de combler des soldes déficitaires de l'année.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2009

7. RÉGIMES DE RETRAITE DES SALARIÉS

Les informations relatives aux régimes de pension à prestations définies se présentent comme suit:

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Évolution des obligations au titre des prestations continuées		
Solde au début de l'exercice	274 725 320 \$	255 249 208 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	8 560 261	9 053 258
Intérêts débiteurs	14 537 485	13 577 732
Perte (gain) actuariel	(47 314 943)	8 203 092
Prestations versées	(12 762 234)	(11 357 970)
Solde à la fin de l'exercice	<u>237 745 889</u>	<u>274 725 320</u>
Évolution de l'actif des régimes:		
Juste valeur au début de l'exercice	229 569 800	229 610 961
Rendement prévu des actifs des régimes	15 711 402	15 765 396
Perte actuarielle	(49 544 518)	(12 340 717)
Cotisations de l'employeur	3 902 076	3 799 855
Cotisations des salariés	4 021 119	4 092 275
Prestations versées	(12 762 234)	(11 357 970)
Juste valeur à la fin de l'exercice	<u>190 897 645</u>	<u>229 569 800</u>
Situation de capitalisation - (Déficit)	<u>(46 848 244) \$</u>	<u>(45 155 520) \$</u>

La charge nette de l'Université au titre des régimes se présente comme suit:

Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	4 539 142 \$	4 960 983 \$
Intérêts débiteurs	14 537 485	13 577 732
Rendement prévu des actifs des régimes	(15 711 402)	(15 765 396)
Amortissement des gains et pertes actuariels	1 533 786	256 288
Charge nette au titre des régimes	<u>4 899 011 \$</u>	<u>3 029 607 \$</u>

L'actif au titre des régimes de retraite se détaille comme suit:

Cotisations de l'Université	3 902 076 \$	3 799 855 \$
Charge nette de l'exercice	4 899 011	3 029 607
Variation de l'exercice	(996 935)	770 248
Actif au début de l'exercice	<u>5 622 757</u>	<u>4 852 509</u>
Actif à la fin de l'exercice	<u>4 625 822 \$</u>	<u>5 622 757 \$</u>



NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2009

8. IMMOBILISATIONS

	2009			2008
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Terrains	3 487 221 \$	0 \$	3 487 221 \$	3 487 221 \$
Terrains athlétiques, eau et égouts, stationne- ments, routes et lumières	593 139	591 232	1 907	2 383
Immeubles	134 046 597	69 777 919	64 268 678	63 546 865
Mobilier et équipement non informatique	36 519 433	25 942 857	10 576 576	10 286 984
Équipement informatique	<u>15 218 977</u>	<u>3 163 914</u>	<u>12 055 063</u>	<u>12 710 787</u>
	<u>189 865 367 \$</u>	<u>99 475 922 \$</u>	<u>90 389 445 \$</u>	<u>90 034 240 \$</u>

9. EMPRUNT BANCAIRE

	2009	2008
<u>Emprunt bancaire</u>		
Campus de Moncton, billet à demande au taux préférentiel (Régime de rentes)	<u>4 828 900 \$</u>	<u>4 828 900 \$</u>

Le Campus de Moncton dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 2 000 000 \$, le Campus d'Edmundston de 700 000 \$ et le Campus de Shippagan de 300 000 \$, portant toutes des intérêts au taux préférentiel.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2009

10. DETTE À LONG TERME

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Campus de Moncton, hypothèque 8,5 %, remboursable par versements mensuels de 53 092 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 1er décembre 2009 (Sciences de l'environnement).	310 930 \$	895 282 \$
Campus d'Edmundston, hypothèque 6,65 %, remboursable par versements mensuels de 4 897 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 1er mai 2030 (résidence).	703 606	719 371
Campus de Moncton, hypothèque 5,375 %, remboursable par versements semi-annuels de 28 549 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 1er juillet 2017 (résidence LaFrance).	348 647	385 512
Campus d'Edmundston, hypothèque 5,75 %, remboursable par versements semi-annuels de 23 329 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 15 septembre 2018 (résidence).	337 883	363 982
Campus de Moncton, hypothèque 6,23 %, remboursable par versements mensuels de 15 243 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 8 février 2020 (résidence Médard-Collette).	1 429 852	1 520 544
Campus de Moncton, hypothèque 5,85 %, remboursable par versements mensuels de 6 087 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 8 octobre 2024 (Parc scientifique).	740 877	769 644
Campus de Shippagan, hypothèque 5,27 %, remboursable par versements mensuels de 13 209 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 9 décembre 2029 (I.R.Z.C.).	1 988 972	2 041 107
Campus de Shippagan, hypothèque 4,32 %, remboursable par versements mensuels de 11 205 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 15 septembre 2030 (résidence).	1 872 379	1 924 683
Campus de Moncton, hypothèque 6,33 %, remboursable par versements mensuels de 35 557 \$, incluant capital et intérêts, dernier versement échéant le 7 octobre 2030 (résidence Médard-Collette).	4 997 305	5 103 854
	<u>12 730 451</u>	<u>13 723 979</u>
Moins : portion échéant au cours du prochain exercice	744 679	992 888
	<u><u>11 985 772 \$</u></u>	<u><u>12 731 091 \$</u></u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2009

10. DETTE À LONG TERME (SUITE)

Les remboursements en capital des emprunts hypothécaires à effectuer durant les cinq (5) prochains exercices sont les suivants :

2010	-	744 679 \$
2011	-	459 212 \$
2012	-	485 325 \$
2013	-	519 479 \$
2014	-	550 723 \$

Les intérêts reliés à la dette à long terme se chiffraient à 797 329 \$ au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2009. De ce total, un montant de 205 024 \$ a été imputé à la ligne Bâtiments et terrains et 592 305 \$ à la ligne Résidences et entreprises.

11. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX FONDS SPÉCIFIQUES

	2009			2008
	<u>Affectés Dotation</u>	<u>Affectés, Recherche et Fiducie</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
Solde d'ouverture	3 189 301 \$	25 002 096 \$	28 191 397 \$	30 839 549 \$
Modification de conventions comptables	0	0	0	1 630 660
Revenus gagnés et reportés aux années futures (constatés dans l'année)	(3 054 039)	(777 547)	(3 831 586)	(4 244 432)
Transferts de dons	0	0	0	628 393
Revenus de placements capitalisés	(118 194)	0	(118 194)	(662 773)
Reclassification de soldes sans restriction externe	0	(585 526)	(585 526)	0
Affectations d'origine interne	(17 068)	(124 063)	(141 131)	0
	<u>0 \$</u>	<u>23 514 960 \$</u>	<u>23 514 960 \$</u>	<u>28 191 397 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2009

12. ENGAGEMENTS

L'Université de Moncton s'est engagée par des ententes contractuelles jusqu'en avril 2014 pour la location d'équipements, de véhicules et de divers services. Le solde des engagements suivant ces ententes s'établit à 4 696 025 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2010	-	4 099 762 \$
2011	-	264 487 \$
2012	-	163 901 \$
2013	-	109 096 \$
2014	-	58 779 \$

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

L'Université consent du crédit à ses étudiants et clients dans le cours normal de ses activités. Elle maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances et n'exige généralement pas de caution.

Pour les autres créances, l'Université évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour ce qui est des comptes à recevoir, l'Université ne court aucun risque important à l'égard d'un client unique.

Juste valeur

La juste valeur des actifs et passifs financiers à court terme correspond approximativement à leur valeur à l'origine en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements à long terme est équivalente à la valeur du marché établie selon le cours de clôture.

La juste valeur des dettes à long terme est de 17 068 718 \$ au 30 avril 2009 (14 963 017 \$ au 30 avril 2008). Cette juste valeur est déterminée en actualisant les flux de trésorerie contractuels futurs prévus en vertu des contrats de financement en vigueur à des taux d'actualisation qui représentent les taux d'emprunt dont l'Université pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
Exercice terminé le 30 avril 2009

14. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

Le capital de l'Université se compose de ses actifs nets et de sa dette à long terme. Son objectif en matière de gestion de son capital est de protéger sa capacité de continuer à attirer des étudiants à l'Université. L'Université gère son capital par l'établissement et le suivi d'un budget annuel approuvé par le Conseil des gouverneurs.

L'Université est soumise à des restrictions externes sur sa dette à long terme. L'Université s'est conformée à ces exigences. De plus, l'Université reçoit certaines subventions pour lesquelles il existe des restrictions précisant les conditions pour utiliser ces ressources financières. L'Université s'est également conformée à ces exigences.

Les actifs nets affectés ne sont utilisés que pour les fins désignées par le contributeur.

Les dépenses du fonds de dotation sont limitées à 5 % de la moyenne des valeurs marchandes des fonds de dotation au 31 décembre des trois exercices précédents. Afin de protéger son fonds de dotation contre l'inflation, l'Université capitalise une partie des revenus de placements du fonds de dotation; le montant capitalisé est basé sur l'indice des prix à la consommation.

15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de se conformer à la présentation de l'exercice courant.